

LE PRIX DE L'ESSENCE

M. Keith Penner (Cochrane—Supérieur): Monsieur le Président, aux termes de l'article 106 du Règlement, je m'empresse de présenter en bonne et due forme une pétition émanant d'une centaine d'électeurs des localités septentrionales de Manitowadge et Kapuskasing. Ces pétitionnaires demandent au Parlement ici réuni de prendre des dispositions au sujet des prix de l'essence inutilement élevés que paient les consommateurs du nord de l'Ontario.

LES DROITS À L'ÉGALITÉ—LES POLITIQUES DISCRIMINATOIRES

M. Svend J. Robinson (Burnaby): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par plusieurs centaines de Canadiens de Saskatoon-Ouest, de Saint-Jean-Ouest, de Kingston et les Îles et de certaines autres circonscriptions du Canada qui demandent au Parlement de donner suite aux recommandations 10, 11, 12, 13 et 14 du rapport du comité parlementaire sur l'égalité des droits qui interdiraient la discrimination fondée sur les tendances sexuelles à l'intérieur de la compétence fédérale.

ON DEMANDE LE RÉTABLISSEMENT DE LA PLEINE INDEXATION DES ALLOCATIONS FAMILIALES ET L'ANNULATION DES HAUSSES D'IMPÔT

M. Svend J. Robinson (Burnaby): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition, au nom de certains de mes commettants de Burnaby, qui demande au gouvernement de rétablir l'indexation intégrale des allocations familiales et d'abolir les majorations injustes d'impôt que renferment les propositions budgétaires les plus récentes.

LA FORMULE DE TARIFICATION À L'APPEL LOCAL

M. Svend J. Robinson (Burnaby): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter au nom de nombreux commettants de Burnaby une pétition demandant au gouvernement d'insister auprès du CRTC pour qu'il rejette les propositions concernant l'évaluation du service local en vertu de laquelle on réclamerait des frais pour chaque appel local. Comme les pétitionnaires le signalent, monsieur le Président, le téléphone est un moyen de communication indispensable, notamment pour les personnes âgées, celles qui touchent des revenus fixes ainsi que pour les associations bénévoles. L'évaluation du service local aurait une incidence dévastatrice sur elles.

ON DEMANDE LE RÉTABLISSEMENT DU PROGRAMME KATIMAVIK

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): Monsieur le Président, j'ai une pétition qui me vient d'un certain nombre de commettants de Blaine Lake en Saskatchewan. Ils expriment le souhait que le gouvernement fédéral reconnaisse qu'il accorde un soutien réduit aux jeunes et qu'il rétablisse le programme Katimavik en faveur des jeunes Canadiens.

M. Ernie Epp (Thunder Bay—Nipigon): Monsieur le Président, j'ai le devoir et le plaisir de présenter une pétition signée par deux cents de mes commettants qui estiment qu'en décidant de supprimer le programme Katimavik le gouvernement fédéral a pris une mesure budgétaire à courte vue aux dépens des jeunes Canadiens. Ils signalent qu'une étude menée en 1985 montre que 60 p. 100 des participants au programme

Article 29 du Règlement

Katimavik ont trouvé un emploi dans les quatre années qui ont suivi leur participation au programme, que 27 p. 100 ont poursuivi leurs études secondaires ou universitaires et que 6.7 p. 100 seulement ont été sans emploi alors que le taux de chômage chez les jeunes atteignait . . .

M. Hnatyshyn: Règlement!

M. Epp (Thunder Bay—Nipigon): Ils prient la Chambre des communes de rétablir le plein financement du programme Katimavik destiné aux jeunes Canadiens.

* * *

LA LOI SUR L'APPLICATION EXTRACÔTIÈRE DES LOIS CANADIENNES

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

L'hon. John C. Crosbie (ministre de la Justice et procureur général du Canada) demande à présenter le projet de loi C-104, tendant à appliquer aux zones extracôtières les lois fédérales et provinciales et à modifier certaines lois en conséquence.

M. le Président: Le ministre est-il autorisé à présenter le projet de loi?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

MULTICULTURALISME

ADOPTION DU 2^E RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. Gus Mitges (Grey—Simcoe): Je voudrais proposer ici l'adoption du deuxième rapport du comité permanent du multiculturalisme qui a été présenté plus tôt aujourd'hui.

(La motion est adoptée.)

* * *

● (1210)

MOTION D'AJOURNEMENT AUX TERMES DE L'ARTICLE 29 DU RÈGLEMENT

LA BAISSÉ DES PRIX DU GRAIN

M. le Président: J'ai reçu du député de Humboldt-Lake Centre (M. Althouse) une motion d'ajournement aux termes de l'article 29 du Règlement.

M. Vic Althouse (Humboldt—Lake Centre): Monsieur le Président, je demande aujourd'hui à la Chambre la tenue d'un débat d'urgence sur la grave situation économique dans laquelle se trouve les céréaliers à la suite de la décision du gouvernement de baisser d'environ 20 p. 100 le prix initial du grain pour la campagne agricole en cours, ou plus exactement de 19 p. 100 pour le blé, 28 p. 100 pour l'avoine et 25 p. 100 pour l'orge.